

Dossier de synthèse

TROIS ANS APRÈS LA CRÉATION DU CNESCO : LES 30 PRÉCONISATIONS PHARES DU CNESCO POUR AMÉLIORER L'ÉDUCATION EN FRANCE

2 mars 2017



cnesco
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Le Cnesco arrive aujourd'hui à la moitié de son premier mandat (2014-2020) et publie son deuxième rapport d'activité. En trois ans et 21 rapports scientifiques, il a évalué les thématiques cruciales de l'école française.

**Quelles préconisations ont été produites par le Conseil ?
Quel premier bilan peut-on tirer de sa création ?**

ÉDITO NATHALIE MONS p.1

I. À RETENIR p.4

**II. UN ORGANISME INDÉPENDANT DOTÉ D'UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE
POUR ÉVALUER LES POLITIQUES SCOLAIRES** p.5

III. TROIS ANS APRÈS SA CRÉATION : QUEL PREMIER BILAN ? p.8

IV. LES 30 PRÉCONISATIONS PHARES DU CNESCO POUR FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES p.12

La pédagogie des fondamentaux dans l'enseignement obligatoire p.12

La diversité à l'école p.17

L'orientation des élèves p.20

Les professionnels de l'éducation p.21

L'école et le monde du travail p.23

L'école et la citoyenneté p.24

LE CNESCO EN CHIFFRES (2014-2020) p.25

ÉDITO NATHALIE MONS

Le Cnesco : une intelligence collective au service de l'évaluation de l'école

“



En trois ans, depuis sa création et au fil de ses 21 rapports, le Cnesco a développé une véritable méthodologie d'évaluation scientifique et participative.

Le Cnesco a mis en place une méthodologie d'évaluation originale qui se décline selon plusieurs axes :

- **produire des évaluations scientifiques**, de qualité, indépendantes, lisibles par tous, en s'appuyant sur un réseau puissant de « chercheurs-associés » parce que l'école française a besoin de diagnostics fiables ;
- **s'inscrire dans un modèle d'évaluation participative**, en réunissant des représentants de la communauté éducative pour interroger ces ressources et en tirer des préconisations d'amélioration, parce que l'évaluation-gendarme, hors-sol, qui manie la sanction symbolique sans reconnaître les contraintes de terrain, n'a jamais fait avancer l'école dans aucun pays ;
- **s'ouvrir à l'international** parce que le pays ne peut plus vivre son éducation nationale repliée sur elle-même ;
- **assurer une diffusion large des résultats des évaluations et de la recherche dans l'institution**, grâce à des partenariats efficaces, depuis l'encadrement jusqu'aux enseignants dans la classe, parce que la seule production de rapports d'évaluation ne suffit pas à faire bouger l'école.

Original, ce modèle d'évaluation s'avère de plus efficace.

Malgré des moyens fort limités, après seulement trois ans d'existence, le Conseil a considéré, sans tabou et en toute bienveillance, un champ très large de thématiques cruciales pour l'école française : depuis les pratiques pédagogiques dans la classe et l'établissement (la lecture, les mathématiques, le redoublement, le traitement de la difficulté scolaire), jusqu'aux politiques scolaires (la mixité, le handicap, l'enseignement professionnel, l'éducation à la citoyenneté, les inégalités sociales et migratoires).

Des ressources abondantes, des lieux de rencontres nombreux ont été mis au service de l'école par le Cnesco : 21 rapports, 3 conférences de comparaisons internationales, 3 conférences de consensus, 6 forums « Rue des écoles » en région, sans compter des notes d'actualité pour répondre aux questionnements au quotidien ou des conférences virtuelles interactives pour échanger avec les praticiens. Plus de 200 chercheurs ont fourni le socle scientifique de ces activités.

Ce modèle d'évaluation correspond aux attentes actuelles des praticiens de l'école qui demandent, à raison, une évaluation scientifique légitime.

La méthodologie d'évaluation du Cnesco correspond, dans une démocratie, aux demandes d'une société civile qui exige un état des lieux de l'école transparent, une reddition des comptes sur les politiques scolaires menée avec indépendance. En trois ans, les acteurs de l'éducation ont été au rendez-vous : 534 000 pages vues sur le site Internet, 40 000 visionnages de vidéos et 1 700 participants aux événements du Cnesco, qui se jouent toujours à guichet fermé. Ces attentes ont incité le Cnesco et ses partenaires à développer des retransmissions en ligne pour pousser les murs des salles de conférence.

Les médias ont largement relayé dans le grand public les évaluations du Cnesco. Près de 1 000 publications (presse, radios, TV) ont figuré dans les médias, spécialisés et grand public. **Le Cnesco a contribué ainsi à enrichir le débat public autour de l'école avec des informations fiables, loin des controverses idéologiques.**

Cette expertise en évaluation de l'école est aujourd'hui reconnue à l'international.

Le Cnesco apporte sa plus-value scientifique à des projets européens coordonnés par la France sur des sujets aussi cruciaux que l'éducation à la citoyenneté. Il est également sollicité par des agences d'évaluation nationale (Angleterre, Chili, Maroc...) pour exporter sa méthodologie d'évaluation participative.

Un large programme d'activité 2017-2020.

Bien sûr, ce chemin prometteur sera poursuivi dans un nouveau plan stratégique 2017-2020, seconde partie du premier mandat de six ans du Cnesco. Il vous est livré en primeur dans ce rapport. Ainsi, le Cnesco se penchera, en 2017, sur les inégalités scolaires d'origine territoriale, taboues dans une République une et indivisible, la différenciation pédagogique qui fait encore défaut à l'école française, la qualité de vie à l'école souvent peu appréciée dans l'évaluation. Les savoirs fondamentaux (orthographe et calcul), l'enseignement des langues étrangères, la gouvernance, les réformes scolaires et le rôle des parents, la formation continue, peu développée en France, seront aussi l'objet de son attention sur les trois années à venir, aux côtés de bien d'autres thématiques.

Un programme riche attend donc le Cnesco ; il interrogera les acteurs et les partenaires de l'école, sans concession, toujours dans le souci de faire progresser l'école française, garant essentiel en France de la cohésion nationale et sociale.

30 propositions phares fabriquées par la communauté éducative.

En ce début 2017, le Cnesco livre à mi-mandat, trente préconisations phares pour faire avancer l'école. **Ces préconisations présentent plusieurs spécificités :**

- **elles s'appuient sur les résultats de la recherche des évaluations scientifiques de politiques scolaires conduites à l'étranger ou d'expériences positives développées en France ;**
- **elles ont été élaborées collectivement par l'ensemble des acteurs de l'école ;**
- **elles proposent souvent un processus de mise en œuvre progressif qui passe par des expérimentations ;**
- **certaines ont déjà fait l'objet d'un suivi dans le temps après leur publication.**

Ces trente préconisations, forcément incomplètes car sélectionnées parmi des centaines de recommandations, nous parlent d'une vision renouvelée de l'apprentissage des fondamentaux, car la thèse du manque d'heures d'enseignement ne résiste pas à l'analyse scientifique, les problèmes et les solutions sont bien autres. Elles abordent aussi les problèmes aigus de la diversité à l'école (la mixité sociale, le handicap...), les vraies solutions pour l'enseignement professionnel qui peut être une chance pour nombre de jeunes si sa gouvernance est renouvelée. Ces préconisations phares reviennent sur les inégalités et l'inefficacité de notre système d'orientation, peu interrogés alors que des solutions permettraient des avancées aisées sur le front de la justice sociale qui ont font encore largement défaut. Elles apportent aussi des solutions concrètes sur le vivre-ensemble, c'est-à-dire l'éducation à la citoyenneté qui est aussi un des objectifs de l'école française. **Si certaines préconisations peuvent impliquer des moyens supplémentaires, leur lecture transversale révèle surtout que l'école a besoin d'une rénovation institutionnelle. Le changement ne peut pas être uniquement quantitatif : il doit aussi être qualitatif.**

”

Nathalie Mons
Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

I. À RETENIR

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire a développé **un modèle original d'évaluation des politiques publiques**. Créé par la Loi de la refondation de l'école de 2013 pour **un premier mandat de 6 ans**², il a été installé, en janvier 2014, afin d'assurer une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire. Il est composé majoritairement de **chercheurs de haut niveau** mais aussi de **parlementaires de la majorité et de l'opposition** et de membres du Conseil économique social et environnemental.

Une activité soutenue par une diversité d'activités

- **21** rapports scientifiques
- **12** conférences (conférences de comparaisons internationales, de consensus, virtuelles interactives)
- **6** notes d'actualités
- **6** forums « Rue des écoles » en région

La construction d'une intelligence collective

- **200** chercheurs français et internationaux associés aux travaux du Cnesco
- **600** acteurs de terrain engagés dans les activités du Cnesco (écriture des préconisations...)
- **31** partenaires collaborant aux travaux du Cnesco

La contribution à l'enrichissement du débat sur l'école

- **40 000** visionnages des vidéos des conférences par les professionnels et les parents d'élèves
- **534 000** pages vues sur son site Internet (www.cnesco.fr)
- **1 000** articles et citations dans la presse

Un champ large de thématiques évaluées

Nombres et calcul Inégalités sociales et migratoires **Enseignement professionnel**
Attractivité du métier d'enseignant
Compréhension en lecture
École et handicap Baccalauréat
Comparaison PISA et TIMSS Éducation à la citoyenneté **Redoublement et alternatives**
Évaluation des élèves **Mixités sociales à l'école**

Une expertise déjà reconnue à l'étranger

- **3** partenariats en cours avec des agences d'évaluation étrangères pour exporter la méthode d'évaluation participative du Cnesco (Angleterre, Chili et Maroc)
- **1** projet européen ERASMUS + sur l'éducation à la citoyenneté

² Le Cnesco a été créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

II. UN ORGANISME INDÉPENDANT DOTÉ D'UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE POUR ÉVALUER LES POLITIQUES SCOLAIRES

Pour assurer une évaluation de qualité au service de l'école, le Cnesco a su développer un positionnement original.

Une évaluation scientifique : un réseau pluridisciplinaire de 200 « chercheurs-associés »

L'école française a besoin d'un diagnostic scientifique indépendant pour mieux connaître ses forces et ses faiblesses. Aussi, **le Cnesco est constitué en majorité de personnalités scientifiques qualifiées.**

Pour conduire son travail d'évaluation, le Conseil a de plus, depuis sa création, mis en place **un réseau de près de 200 chercheurs français et internationaux**, experts dans l'évaluation de l'éducation et issus **de toutes les disciplines** : didactique, sociologie, psychologie cognitive, économie, géographie...

Ainsi, l'ensemble des activités du Cnesco, qu'elles concernent les rapports ou les conférences, s'appuie sur **un socle scientifique d'évaluations très robustes.**

Une évaluation participative qui implique les acteurs de terrain

De nombreuses évaluations, de qualité, ne sont pas prises en compte : elles n'ont pas d'impact sur les politiques publiques et les pratiques professionnelles, faute d'avoir engagé en amont un dialogue avec les acteurs qu'elles évaluent.

Aussi, le Cnesco engage systématiquement dans ses activités des représentants de la communauté éducative, qu'il associe à chacune des étapes de ses travaux :

- en amont de ses activités, le Cnesco **fait remonter les questions des acteurs de terrain** ; les programmes des conférences sont ainsi élaborés autour de leurs interrogations ;
- il **associe les parties prenantes de l'Éducation à la rédaction de ses préconisations à partir des évaluations scientifiques qu'il produit** ;
- en aval de ses activités, **les acteurs de terrain assurent la diffusion des résultats des évaluations.**

Ainsi, concrètement :

- **un comité consultatif chargé** de définir l'agenda du Cnesco, de réagir et de diffuser ses travaux, a favorisé les regards croisés sur les dispositifs d'évaluation ainsi que sur la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public. Il **représente la communauté éducative au sens large** : associations de lycéens, parents d'élèves, élus locaux, associations jeunesse et éducation populaire, organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale, organisations professionnelles et de salariés... ;
- **un réseau de près de 600 praticiens a été mobilisé** à l'occasion des jurys des conférences de consensus, des ateliers des conférences de comparaisons internationales ou encore durant les forums en région pour dresser les programmes d'activités, élaborer des préconisations, ou identifier des projets innovants.

Afin de diffuser efficacement les résultats de la recherche au plus grand nombre et d'enrichir le débat sur l'éducation, le Cnesco a développé six formats d'activités.

LES FORMATS D'ACTIVITÉS DU CNESCO

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

À partir de ressources d'évaluations scientifiques produites par le Cnesco, un jury d'acteurs de la communauté éducative est chargé d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.

Sujets traités : redoublement et alternatives, nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture.

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

À partir de ressources d'évaluations scientifiques sur les politiques scolaires produites par le Cnesco, un public de décideurs français et internationaux réunis et échangent autour des politiques publiques afin de proposer des préconisations.

Sujets traités : mixités à l'école, école et handicap, enseignement professionnel.

RAPPORT

Des évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires sont développées dans la durée, pour évaluer l'état de l'école.

Sujets traités : évaluation des élèves dans la classe, éducation à la citoyenneté, inégalités à l'école, attractivité du métier d'enseignant, comparaison des évaluations PISA et TIMSS.

NOTE D'ACTUALITÉ

Des analyses courtes d'évaluations scientifiques répondent aux questions du grand public.

Sujets traités : école et citoyenneté, école et immigration, enquête constitution des classes, baccalauréat, les enquêtes internationales TIMSS et PISA.

CONFÉRENCE VIRTUELLE INTERACTIVE

Des échanges en direct et à distance sont ouverts entre des experts d'une thématique et des acteurs de terrain sur les évaluations du Cnesco.

Sujets traités : nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, mixité à l'école dans les territoires.

FORUM EN RÉGION

Des débats citoyens sont organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.

Sujets traités : mixité sociale, égalité filles-garçons, citoyenneté, alliances éducatives (école, parents, associations, collectivités).

Une perspective internationale majeure

L'école française a besoin de tirer le meilleur des analyses des politiques scolaires conduites à l'étranger. Ainsi :

- le Cnesco appuie systématiquement son évaluation sur des comparaisons avec des politiques et des expérimentations éducatives menées à l'étranger ;
- il fait appel à des universitaires étrangers comme membres du Conseil et s'associe avec des chercheurs internationaux (Angleterre, Belgique, Suisse, Suède, Danemark, Canada, États-Unis, Corée...);
- il a noué des relations privilégiées avec des organisations internationales telles que l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, ou encore le Secteur de l'éducation de l'Unesco ;
- il travaille actuellement à la construction d'un réseau international des évaluateurs dans le champ de l'éducation (Angleterre, Chili, Chine, Québec, Maroc...) afin d'échanger sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation.

III. TROIS ANS APRÈS SA CRÉATION : QUEL PREMIER BILAN ?

En trois ans, un diagnostic approfondi de l'état de l'école en France

En trois années, le Cnesco a examiné, à travers 21 rapports scientifiques, un champ très large de thématiques cruciales pour l'école française, depuis les pratiques pédagogiques dans la classe et l'établissement (la lecture, les mathématiques, le redoublement, le traitement de la difficulté scolaire) jusqu'aux politiques scolaires (le handicap, l'enseignement professionnel, l'éducation à la citoyenneté, les inégalités sociales et migratoires, la mixité).

Une méthode de travail originale : une évaluation scientifique et participative

Le Cnesco a mis en place une méthode originale d'évaluation des politiques et pratiques éducatives fondées sur deux dimensions majeures :

- un haut niveau d'expertise scientifique avec un réseau de près de 200 chercheurs français et étrangers associés à ses activités - ces apports scientifiques indépendants du MENESR fondent l'indépendance du Cnesco ;
- la participation des acteurs de terrain avec près de 600 acteurs impliqués dans l'ensemble des opérations du Cnesco.

Le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une méthode originale en cinq étapes :

1. la production d'évaluations scientifiques pour permettre une analyse objectivée de la situation de l'école sur la thématique traitée ;
2. l'enrichissement du questionnement du Conseil grâce à l'analyse des interrogations des acteurs de terrain ;
3. les échanges entre experts et membres de la communauté éducative pour proposer des préconisations à partir des conclusions des évaluations scientifiques produites par le Cnesco ;
4. la diffusion à l'ensemble de la communauté éducative des évaluations et des préconisations du Cnesco ;
5. le suivi évaluatif de la mise en œuvre de ces préconisations.

LES 5 PHASES DE LA MÉTHODE CNESCO



Une méthode d'évaluation qui a fait ses preuves

Ce modèle d'évaluation correspond aux attentes des praticiens de l'école et aux demandes d'une société civile qui exige un état des lieux transparent de l'école, une reddition des comptes sur les politiques scolaires menée avec indépendance. Ainsi, en trois ans, ces publics ont été au rendez-vous : **534 000 pages vues sur le site Internet (www.cnesco.fr), 40 000 visionnages des vidéos des conférences et 1 700 participants aux événements organisés par le Cnesco.**

Les médias aussi ont été au rendez-vous pour informer le grand public. **Pas moins de 926 articles et citations dans les médias**, dans la presse spécialisée et grand public, ont repris les conclusions des rapports du Cnesco **enrichissant le débat public autour de l'école avec des informations fiables.**

Une méthode qui s'exporte à l'international

Cette expertise en éducation et en évaluation de l'école est aujourd'hui aussi reconnue à l'international. **Le Cnesco a été sollicité par la Commission européenne pour analyser en toute indépendance la politique scolaire nationale française et la réalité de sa mise en œuvre au regard des objectifs affichés.**

Il contribue aussi au projet expérimental ACT (*ACTIVE citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) qui a été retenu par la Commission européenne pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté (2017-2020). Ce projet impliquera au niveau international l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce et au niveau national le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'économie de Paris et Sciences Po-Saint-Germain-en-Laye.

Le Cnesco a également été sollicité par des agences d'évaluation nationales en Angleterre, au Chili et au Maroc pour échanger sur l'évaluation des politiques scolaires et exporter sa méthodologie d'évaluation participative. Ainsi, ces agences ont souhaité nouer des partenariats pour pouvoir transposer dans leur pays la « méthode Cnesco » des conférences de consensus qui permettent de créer un dialogue constructif, autour des évaluations, entre les scientifiques et acteurs de terrain, pour faire avancer l'école.

Un accès démultiplié aux évaluations grâce au numérique

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche et des évaluations, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques, aussi :

- l'ensemble des thématiques qu'il traite font l'objet de **dossiers de ressources multimédia** contenant des synthèses, des rapports, des préconisations, des vidéos d'experts... sur son site Internet ;
- **ses conférences** (conférences de consensus et conférences de comparaisons internationales) **sont systématiquement diffusées en direct et les vidéos proposées en rediffusion** sur son site Internet.

Depuis la rentrée 2016, le Cnesco a mis en place un **cycle de conférences virtuelles interactives** (nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison PISA-TIMSS et mixité à l'école dans les territoires) **permettant aux acteurs de terrain d'interroger et d'échanger avec les experts**. Ces conférences virtuelles interactives ont été visionnées par plus de 15 000 acteurs de terrain en quelques semaines.

Accompagner des académies et des collectivités

Suite à ses publications, le Cnesco a reçu de nombreuses sollicitations d'académies et de collectivités territoriales, témoignant d'un besoin important de diffusion des évaluations dans la formation de formateurs et la formation continue des enseignants, et d'accompagnement dans la mise en œuvre de politiques locales.

Ainsi, en 2016, **le réseau d'experts du Cnesco est intervenu en formations de formateurs devant plusieurs centaines d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques des académies de Lyon** (nombres et calcul au primaire) **et de Créteil** (nombres et calcul au primaire, et compréhension en lecture). Plusieurs milliers d'enseignants du Haut-Rhin ont également participé à une visio-conférence (nombres et calcul au primaire), accompagnés dans leur circonscription par leurs inspecteurs et leurs conseillers pédagogiques.

Le Cnesco poursuit également son travail sur les mixités à l'école en accompagnant le réseau issu de la conférence de juin 2015. De nombreux acteurs de terrain, en collectivités territoriales et en services académiques, ont sollicité le réseau et travaillent de façon collégiale afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'expertise du réseau.

Des moyens limités mais complétés par un réseau de 200 chercheurs associés et 31 partenaires

Pour remplir ses missions, le Cnesco fonctionne grâce à un budget dédié, très limité, alloué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) d'un montant de 345 000 euros en 2016. En matière de ressources humaines, le Cnesco mobilise ses membres, qui pilotent l'ensemble de ses activités. Il dispose d'une équipe opérationnelle, également très réduite au regard de l'ampleur de ses activités (7 ETP en 2016). Il s'appuie aussi sur des données statistiques transmises par différents partenaires (principalement la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

Si le Cnesco a réussi à développer une activité très soutenue malgré des moyens limités, c'est parce qu'il a réussi à fédérer une intelligence collective efficace autour d'activités d'évaluation de l'école qui font sens pour une pluralité d'acteurs. Ainsi, en trois ans, le Cnesco a collaboré avec plus de 200 chercheurs et experts internationaux qui ont assuré le socle scientifique de ses activités.

Grâce à la qualité de son travail, **il a aussi réussi à fédérer un réseau de 31 partenaires apporteurs de ressources scientifiques et opérationnelles** (Ifé/ENS de Lyon, ESENER, Réseau Canopé, Réseau des Espé, Café pédagogique, Ciep, France Culture, Ligue de l'enseignement, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris III, des collectivités territoriales...).

Les évaluations à venir : programme d'activité 2017-2020

Dans la continuité du travail réalisé depuis sa création, le Cnesco a défini son programme d'activité pour la deuxième partie de son mandat. Entre 2017 et 2020, l'évaluation du Cnesco portera notamment sur les thématiques suivantes : **différenciation pédagogique, inégalités territoriales, décrochage scolaire, savoirs fondamentaux, formation des enseignants, éducation à la citoyenneté, réforme et gouvernance, rôle des parents, numérique dans les apprentissages.**

IV. LES 30 PRÉCONISATIONS PHARES DU CNESCO POUR FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

21 rapports scientifiques d'évaluation couvrant les champs cruciaux de l'école française (mathématiques et lecture, inégalités sociales, enseignement professionnel, métier d'enseignant...), **200 chercheurs mobilisés** dans des diagnostics scientifiques de l'école, **600 praticiens associés** à cette réflexion collective : **en trois ans, le travail accompli par le Cnesco permet de mettre à la disposition de l'école et du débat public un bilan du système scolaire français** (ses faiblesses mais aussi ses forces) **et des centaines de préconisations pour l'améliorer dans les années à venir.**

À mi-mandat, le Cnesco a sélectionné **30 propositions phares** susceptibles de faire avancer l'école. **Elles ne sont évidemment pas exhaustives, mais elles dessinent les priorités du système éducatif de demain.** Elles reposent sur une méthode d'élaboration originale qui allie fondements scientifiques et participation des acteurs de l'école.

La fabrication des préconisations au sein du Cnesco : une méthode originale à dupliquer pour des politiques publiques plus efficaces

Les préconisations du Cnesco présentent plusieurs originalités :

- **elles s'appuient sur les résultats de la recherche, des évaluations scientifiques de politiques scolaires conduites à l'étranger** ou encore **des analyses d'expériences positives** déjà développées avec succès en France ;
- **elles ont été élaborées collectivement**, par des représentants de l'ensemble des acteurs qui font l'école (parents, élèves, enseignants et cadres de l'Éducation nationale, collectivités territoriales, entreprises...) à partir d'évaluations scientifiques ; il en résulte **des préconisations pragmatiques, en lien avec la réalité de la vie des établissements scolaires** ; les concertations dont elles sont issues permettent **un haut niveau d'acceptabilité sociale de ces préconisations** ;
- **elles proposent souvent un processus de mise en œuvre progressif qui passe par des expérimentations** ; ce développement de politiques publiques permet d'éviter les effets négatifs de réformes nationales engageant toutes les écoles et tous les élèves sans recul sur leurs possibles résultats ; les expérimentations doivent être conduites sur un nombre important d'établissements scolaires pour asseoir une réforme nationale ;
- **elles ont déjà fait l'objet d'un suivi dans le temps après leur publication**, à travers notamment des formations de formateurs.

Cette fabrication des préconisations au sein du Cnesco dessinent une nouvelle conception des politiques publiques - plus scientifique, plus participative – déjà mises en œuvre au moins partiellement dans certains pays européens (Cf. encadré page suivante).

Ce qu'ils font ailleurs...

Pays européens : des recherches scientifiques pour aider à fabriquer les politiques scolaires

Comme le montre un récent rapport d'Eurydice³ portant sur les réglementations en vigueur jusqu'en 2015, la majorité des pays européens ont mis en place des procédures de fabrication des réformes qui intègrent des analyses scientifiques sur les sujets traités.

C'est le cas des **Pays-Bas** qui obligent légalement les responsables politiques à intégrer à la fois dans les propositions législatives mais aussi réglementaires la prise en compte d'analyses scientifiques. Différentes étapes doivent être présentées : un argumentaire scientifique justifiant du problème traité et des objectifs ainsi que des analyses des différentes options politiques qui ont été envisagées et les raisons du choix final de la réforme. Ces différents documents sont soumis à consultation large au sein de la communauté éducative et publiés sur un site Internet pour que tous les citoyens aient accès aux premiers documents de travail de la réforme. C'est dans ce cadre, en se fondant sur les résultats de la recherche, qu'en 2016 un nouveau processus de recrutement des enseignants a été mis en place dans ce pays.

La **Pologne** aussi impose une procédure d'élaboration des réformes intégrant des éléments scientifiques rationnels pour toutes les politiques publiques (loi de 2006 sur les règles de préparation des politiques publiques). Le ministère doit ainsi présenter un diagnostic argumenté sur la réforme. Le document de travail des réformes est ensuite soumis à consultation large des parties prenantes des politiques scolaires. Il est demandé à ces différents acteurs d'argumenter sur leurs positions en intégrant, eux aussi, des sources scientifiques. Débuté en 2010, la réflexion sur la stratégie du *Lifelong learning*, piloté par le *Educational Research Institute* a pu établir un diagnostic scientifique grâce à la participation de nombreux organismes (*Central statistical office, Polish academy of sciences...*) et la synthèse des recherches déjà conduites sur le sujet. Elle a fait l'objet de nombreuses consultations et été adoptée en 2013.

De même en **Angleterre**, c'est à partir des recherches conduites sur l'efficacité de l'examen de fin de secondaire que le gouvernement, après une longue consultation sur Internet des acteurs de la communauté éducative (parents, chefs d'établissement, enseignants...), a adopté une réforme de la notation, en partie divergente du premier texte soumis.

L'**Autriche** est aussi partie des résultats de la recherche sur les effets négatifs des filières dans le cycle du secondaire inférieur, l'équivalent de notre collège, pour développer un nouveau type d'école. Testé dès 2008-2009 dans le cadre d'un projet pilote évalué par un organisme indépendant du ministère (le BIFIE), étendu progressivement, ce projet de nouvelles écoles du secondaire (NMS) remplacera définitivement toutes les écoles du secondaire (*hauptschulen*) en 2018-2019.

Enfin, l'**Allemagne** (pour l'enseignement professionnel), la **Belgique**, la **Hongrie** ou encore la **République tchèque**, la **Suède**, l'**Irlande**... imposent légalement aussi aux responsables politiques de produire des analyses de leur projet de réforme fondés sur des éléments scientifiques.

³ Eurydice (2017). Support mechanisms for evidence-based policy-making in education. Bruxelles. <http://bookshop.europa.eu/en/support-mechanisms-for-evidence-based-policy-making-in-education-pbEC0117003/?CatalogCategoryID=QN4KABste0YAAAEJFZEY4e5L> Site consulté le 27 février 2017.

Les préconisations du Cnesco : une construction en 6 axes

Sur l'ensemble des travaux réalisés, les 30 préconisations prioritaires du Cnesco pour faire réussir tous les élèves ont été organisées sur six axes : la pédagogie des fondamentaux, la diversité à l'école, l'orientation des élèves, les professionnels de l'éducation, l'école et le monde du travail, et l'éducation à la citoyenneté.

La pédagogie des fondamentaux dans l'enseignement obligatoire

En France, environ 40 % des élèves en fin de primaire ne possèdent pas les connaissances fondamentales (ni en lecture, ni en mathématiques) pour suivre une scolarité au collège dans de bonnes conditions. Si ce constat est alarmant, l'école française dispose cependant d'atouts déjà acquis. La maternelle est historiquement développée, avec de bons résultats scolaires. Le redoublement, pratique pédagogique peu efficace, a fortement reculé, même si environ un élève sur 10 est encore en retard à l'entrée en CM2 en septembre 2016. Le temps d'apprentissage dédié aux matières fondamentales est parmi les plus élevés des pays européens. Ce sont donc des alternatives au redoublement et des pédagogies efficaces qu'il faut maintenant mettre en œuvre pour prévenir les difficultés scolaires des élèves, et ce dès le début de la scolarité jusqu'à la fin de l'enseignement obligatoire, comme le montre la recherche.

Comment prévenir les difficultés scolaires dès le plus jeune âge ?

La recherche montre que c'est dès le plus jeune âge qu'il faut développer un suivi individualisé des acquisitions scolaires des élèves dans une logique non pas de remédiation, mais de prévention de la difficulté scolaire. Aux côtés de la mise en place de dispositifs, au sein de la classe, qui ont fait leur preuve à l'étranger et qui doivent être évalués scientifiquement (professeur des apprentissages fondamentaux, classes CP-CE2 à effectifs réduits...), les enseignants doivent davantage être soutenus pour pouvoir suivre les élèves les plus en difficulté scolaire (formation continue aux dernières avancées de la recherche sur les apprentissages, matériaux pédagogiques de qualité, maître surnuméraire dans les établissements pour les accompagner...).

Préconisations

1. **Développer des expérimentations de divers dispositifs permettant un meilleur suivi individualisé des jeunes élèves :**

- le « **professeur des apprentissages fondamentaux** » qui suit une même classe pendant trois ans, du CP jusqu'au CE2 et qui est spécialement formé à la pédagogie des premiers apprentissages ;
- **des classes CP-CE2 à effectifs réduits** pour les élèves socialement défavorisés, notamment en éducation prioritaire, afin que les enseignants puissent modifier leur pédagogie en consacrant davantage de temps et d'attention à chaque élève ;
- **le tutorat entre élèves.**

Ces dispositifs pourraient être expérimentés et transposés au collège. Les conclusions des évaluations, en termes d'efficacité pédagogique, doivent tenir compte des coûts très variables des différents dispositifs.

Ce qu'ils font ailleurs...

L'**Australie** et les **pays nordiques** ont développé le *looping* (suivi d'une même classe d'élèves sur plusieurs années durant le primaire par le même enseignant), avec des résultats positifs sur les apprentissages : la connaissance des acquisitions scolaires des élèves est approfondie et l'enseignant peut mieux s'adapter aux rythmes d'apprentissage de chacun sur plusieurs années. Au **Japon**, les enseignants organisent leur classe autour d'une pédagogie coopérative et d'un tutorat entre élèves dont la recherche internationale a montré l'efficacité.

2. **Soutenir les enseignants en recrutant des professeurs surnuméraires spécialisés dans l'accompagnement des élèves en français et en mathématiques dès le CP.** Ces professeurs exercent à temps plein dans la même école. Ils sont formés en didactique de ces deux disciplines, sont outillés de matériaux pédagogiques adaptés et interviennent à la demande des enseignants dans leur classe pour un nombre d'heures significatives.

Ce qu'ils font ailleurs...

La **Finlande** et **Singapour** aident le travail des enseignants dans leur classe en positionnant dans leur établissement des enseignants formés aux avancées de la didactique : ils interviennent dans les classes pour prévenir les possibles difficultés scolaires de certains élèves.

3. **Mettre en place une formation continue obligatoire pour les personnels d'éducation, en lien avec la recherche ainsi qu'avec les besoins des enseignants et des établissements.**

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Finlande**, les enseignants bénéficient au minimum de 18 heures de formation obligatoire par an. Ils s'investissent alors notamment dans des « pépinières scolaires » où ils décident d'expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques favorisant les apprentissages des élèves. Ainsi formation continue et dernières avancées de la recherche sont fortement liées.

4. Mettre à la disposition des enseignants **des ressources riches et adaptées à la classe ainsi que des outils pour l'évaluation des élèves**, qui complètent les manuels.

Ce qu'ils font ailleurs...

Le **Japon** et **Singapour** proposent en mathématiques, par exemple, des contenus d'enseignement et d'évaluation très détaillés pour la préparation des cours.

5. **Mettre en place des stages d'été pour les élèves en difficulté scolaire dès l'école élémentaire**, en concertation avec l'équipe pédagogique.

Ce qu'ils font ailleurs...

Aux **États-Unis**, de nombreux États ou districts ont développé des écoles d'été, les « *summer schools* », pour les élèves les plus défavorisés afin de lutter contre le « *summer learning gap* » mis en évidence par la recherche (c'est-à-dire les écarts d'acquisitions scolaires entre les élèves socialement favorisés et défavorisés qui s'accroissent notablement pendant les longues vacances scolaires de l'été). Pour être efficaces, ces écoles d'été doivent remplir certaines conditions : associer des professionnels de l'éducation de qualité, être développées en lien étroit avec les objectifs scolaires et être dédiées aux élèves les plus en difficultés sociale et scolaire.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/numeration/>
<http://www.cnesco.fr/fr/attractivite-du-metier-denseignant/>
<http://www.cnesco.fr/fr/redoublement/>

Comment favoriser l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire ?

Les mathématiques constituent une des matières fondamentales de l'enseignement, dont les connaissances élémentaires sont nécessaires au quotidien tout au long de la vie. Or, la proportion actuelle d'élèves en difficulté en mathématiques en fin d'école primaire est préoccupante : **42 % des élèves ont une maîtrise fragile des mathématiques, voire de grandes difficultés à l'issue de l'école primaire. La France obtient le score moyen le plus faible des 26 pays de l'OCDE, juste devant le Chili (TIMSS 2015)**. Les enseignants qui exercent au primaire ont très rarement poursuivi des études supérieures scientifiques, sans que les formations initiale et continue ne viennent compenser ces profils non scientifiques. En revanche, la France peut se prévaloir de résultats qui demeurent de bon niveau, mais en régression, pour sa filière générale scientifique au lycée.

Préconisations

6. Mettre en place **un grand plan de formation en « calcul mental » et « stratégies de résolution de problèmes »** et en évaluer les effets.
7. Nommer, dans chaque circonscription, **des conseillers pédagogiques en mathématiques spécialement formés en didactique des mathématiques**.
8. Implanter, dans chaque école ou réseau d'écoles primaires, **un « enseignant ressource » en mathématiques**, membre de l'équipe pédagogique existante.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Angleterre**, le programme **Numeracy strategy**, a été mis en place progressivement de 1997 à 2012. Il repose sur quatre principes : séances de mathématiques quotidiennes, calcul mental systématique, différenciation pédagogique et enseignement explicite. **Des référents en mathématiques ont été désignés au sein de chaque école, localité et région.**

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/numeration/>
<http://www.cnesco.fr/fr/comparaison-pisa-timss/>

Comment améliorer l'apprentissage continu de la lecture ?

La maîtrise de la lecture est une composante essentielle de la réussite scolaire, un facteur d'intégration dans la société et un atout majeur pour approfondir sa connaissance du monde, des autres et de soi. « Savoir lire » est une compétence centrale qui évolue de la maternelle à l'enseignement supérieur. Cependant, **40,5 % des élèves français de 15 ans ne maîtrisent pas la lecture à la fin du collège (PISA 2015)**.

Préconisations

9. **Préparer, dès la maternelle, l'apprentissage de la lecture dans ses différentes dimensions** (identification des mots, compréhension, utilité de l'écrit, plaisir de lire...).
10. Privilégier **un enseignement explicite de la compréhension pour tous les élèves** et le prolonger aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens et faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.
11. **Enseigner la lecture et la production de textes informatifs dans tous les domaines disciplinaires.**

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>

La diversité à l'école

Les recherches montrent les effets positifs de la diversité à l'école, sur les apprentissages et les attitudes vis-à-vis de la société, qu'elle vise l'intégration dans les classes des élèves en situation de handicap ou la reconnaissance de la diversité sociale des élèves.

Comment améliorer les mixités sociales et scolaires à l'école ?

Les travaux du Cnesco, lors de la conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociales à l'école (2015), ont mis en évidence **une forte ségrégation dans les collèges et les lycées**, ne résultant qu'en partie de **la ségrégation résidentielle**. Ainsi, 10 % des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63 % d'élèves issus de milieux socialement défavorisés. Or, la recherche a mis en évidence **les effets négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté**, ainsi que sur les attitudes citoyennes et civiques des jeunes (croyance dans les institutions, capacité de communication, tolérance, ou encore habitudes de santé...).

Préconisations

12. **Intégrer des objectifs de mixités lors de la création de tout nouvel établissement** (mêler les trois voies d'enseignement générale, technologique et professionnelle, fusionner des établissements situés à proximité géographique) et mettre en place un volet « mixités sociales et scolaires » explicite dans le projet de construction/restructuration.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Suède**, les voies d'enseignement peuvent être mixées au sein d'un « lycée unique ». Dans cette organisation, les élèves peuvent suivre des cours en commun, comme les langues vivantes ou l'EPS.

13. **Renforcer la mixité sociale dans les 100 collèges les plus ségrégués**, ce qui permettra une adaptation de l'éducation prioritaire, qui ne doit pas être supprimée à court terme. Pour s'inscrire dans la durée, les politiques locales de déségrégation, qui peuvent prendre des formes multiples (bassins de recrutement intégrant plusieurs collèges, quotas, cartes scolaires le long de lignes de transports...), doivent intégrer plusieurs conditions : communication aux parents, formation des professionnels de l'éducation et offre pédagogique attractive, dans un continuum enseignement primaire/enseignement secondaire.

Ce qu'ils font ailleurs...

Aux **États-Unis**, en **Suède**, au **Danemark**, en **Angleterre**... de nombreuses politiques locales de mixité sociale ont été mises en œuvre, avec succès, sous des formes variables : quotas de niveau scolaire dans les établissements, bassin de recrutement intégrant plusieurs établissements...

14. **Compléter l'éducation prioritaire par un déploiement du modèle d'allocation continue des ressources plus fin, avec des critères nationaux définissant les moyens**, depuis le niveau académique jusqu'aux établissements, car tous les élèves socialement défavorisés ne sont pas accueillis dans des établissements de l'éducation prioritaire.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Angleterre**, les établissements reçoivent des ressources complémentaires en fonction du nombre d'élèves qui bénéficient de déjeuners gratuits à l'école. Ces ressources sont utilisées principalement dans des dispositifs pédagogiques, elles font l'objet d'une évaluation de l'école mettant en évidence leurs effets sur les apprentissages des élèves. En **Finlande**, aux côtés des sommes versées automatiquement aux établissements en fonction du nombre d'élèves défavorisés, les établissements peuvent recevoir des fonds complémentaires en proposant des projets pédagogiques spécifiques pour les élèves en difficulté.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/>
<http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>

Comment favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap ?

La France a adopté le modèle de l'école inclusive, en intégrant de plus en plus d'élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires. Des progrès restent cependant encore à faire. **Les locaux des établissements scolaires sont loin d'être aux normes d'accessibilité**. Si les élèves **en situation de handicap** sont souvent intégrés dans les classes ordinaires au primaire, **ils sont souvent séparés des autres élèves au collège et encore plus au lycée**. Enfin, moins de la moitié des familles connaissent les aménagements pédagogiques prévus par le plan personnalisé de scolarisation (PPS) de leur enfant (soit 40 % des familles des enfants de 12 ans et 44 % de celles d'enfants de 8 ans).

Préconisations

15. **Mener et rendre publique une enquête sur la mise en accessibilité de tous des bâtiments scolaires.** Toute construction ou reconstruction d'école, collège ou lycée doit respecter les règles d'accessibilité en vigueur.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Norvège**, la législation non discriminatoire adoptée en 2009 considère toute forme d'inaccessibilité comme une discrimination privant les personnes en situation de handicap des mêmes chances de participation sociale que l'ensemble de la population. Elle se matérialise physiquement par l'aménagement des locaux et des moyens pédagogiques.

16. **Mettre en place un équipement individuel en tablettes numériques équipées de logiciels offrant une alternative à la prise de notes et à la saisie de réponses pour les élèves en situation de handicap** et former les professeurs à leur utilisation.

Ce qu'ils font en France...

Le **lycée Henri Nominé de Sarreguemines** (57), pour faciliter la scolarité des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives, a choisi de fournir une tablette équipée de logiciels adaptés aux élèves en situation de handicap. Les élèves peuvent ainsi prendre le cours en photographie, grâce à une application destinée à la reconnaissance de caractère, ils peuvent récupérer numériquement le cours. D'autres logiciels permettent de lire un texte à haute voix, d'adapter sa forme, de rechercher des définitions... Cet environnement numérique a ainsi été transformé en FabLab ouvert à tout le lycée et séduit également les élèves non handicapés.

17. **Prendre en charge l'accompagnement de l'élève en situation de handicap lorsqu'il est en stage ou en alternance** en prolongeant le Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Ce qu'ils font en France...

Le **lycée Hajnal de Toulouse** (31), accompagne les élèves en situation de handicap tout au long de leur parcours scolaire et durant leur période de stage grâce à un dispositif collectif. Cet accompagnement est conduit jusqu'à l'intégration professionnelle des jeunes et leur apporte une aide psychologique tout au long de leur recherche.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/dossier-handicap/>
<http://www.cnesco.fr/fr/comparaison-pisa-timss/>

L'orientation des élèves

Comment favoriser des orientations efficaces et moins marquées socialement ?

Le système scolaire est marqué par un fort cloisonnement des parcours, notamment au lycée entre les voies générale, technologique et professionnelle. **Or ces trois baccalauréats ont des valeurs différentes et procurent des destins sociaux divergents.** L'orientation vers l'enseignement professionnel reste fortement associée à la faiblesse des résultats scolaires et au poids des origines sociales ainsi qu'à une vision exclusive et négative de la pratique de métiers manuels. Cette orientation est bien souvent subie. Ainsi, dans certaines spécialités, le taux de premiers vœux émis par les jeunes n'est satisfait que pour 45 % des lycéens. Plus globalement, les orientations demeurent très fortement marquées socialement à toutes les étapes clefs des parcours scolaires : à résultats scolaires identiques, les élèves des milieux défavorisés sont orientés vers les formations et les filières les moins prisées.

Préconisations

18. **Appliquer le principe d'équité aux politiques d'orientation en développant** un crédit d'heures accordées aux élèves boursiers pour leur orientation (en particulier pour l'utilisation d'Affelnet et Admission Post-Bac).
19. **Limiter la pré-orientation au collège, comme** les classes de 3^{es} préparatoires à l'enseignement professionnel, **car elle renforce les inégalités sociales**, au bénéfice de dispositifs offrant un accompagnement pédagogique renforcé aux élèves en difficulté.

Ce qu'ils font ailleurs...

Les pays en tête du palmarès de PISA aussi différents que la **Finlande** ou le **Japon** ont réussi à mettre en place un collège unique sans filière ou parcours scolaires différenciés, grâce à des dispositifs de suivi individualisé ou des pédagogies collaboratives efficaces.

20. **Proposer un véritable accompagnement pour la réussite au BTS et en classes préparatoires** (accompagnement sur le plan pédagogique et psychologique).

Ce qu'ils font en France...

Le **lycée polyvalent Jean Lurçat de Perpignan** (66) a développé le projet « Parcours ambition BTS ». Dès la fin de l'année de 1^{re}, les élèves susceptibles de poursuivre en BTS sont identifiés. Ils ont, en terminale, quatre heures hebdomadaires d'accompagnement (français, anglais, ...). Un livret personnel de compétences et de connaissances permet de suivre l'évolution de chaque élève. De plus, un parrainage entre les étudiants du BTS et les élèves du baccalauréat professionnel se met en place et se poursuit sous forme de tutorat lors de la première année de BTS, avec des étudiants en deuxième année.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>
<http://www.cnesco.fr/fr/dossier-enseignement-professionnel/>

Les professionnels de l'éducation

Comment favoriser l'attractivité du métier d'enseignant ?

Le quinquennat 2012-2017 est marqué par une politique de fort recrutement d'enseignants ainsi que par une revalorisation sensible de leurs rémunérations. La dernière décennie a laissé craindre une crise du recrutement des enseignants. L'enquête du Cnesco, menée auprès d'étudiants de 3^e année de licence, a néanmoins montré que ce métier attire toujours. **Elle a également mis en évidence des difficultés sectorielles dans certaines académies et dans certaines disciplines (mathématiques, anglais...) concernant le recrutement des enseignants.**

Préconisations

21. **Inscrire les politiques de recrutement des enseignants dans la durée en lien avec les besoins démographiques et les réformes décidées. Les politiques de *stop and go*, qui alternent à chaque mandature fort recrutement et non remplacement des enseignants partant à la retraite, conduisent à limiter le vivier des candidats et à baisser leur niveau académique.**
22. **Sécuriser l'entrée dans le métier des nouveaux enseignants** en garantissant pour les néotitulaires un accompagnement très structuré pendant leurs deux premières années d'activité.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Écosse**, les temps de cours des néotitulaires sont limités à 70 % du temps normal obligatoire ; les 30 % restants sont consacrés au développement professionnel (développement des approches pédagogiques, participation à des séminaires, ...). Pour chaque néotitulaire, un mentor est désigné. Celui-ci voit son temps de cours hebdomadaire réduit de 3h30, afin de pouvoir aider le néotitulaire dans son développement professionnel et son intégration.

À **Singapour**, après une formation initiale très solide, les programmes d'accompagnement ont une double forme. Au niveau national, les néotitulaires bénéficient d'une formation spécifique les familiarisant avec les valeurs, les principes, les convictions et les attitudes de la profession. Au niveau local (au sein de l'établissement), ils bénéficient du soutien des professeurs expérimentés qui les forment sur les aspects pratiques.

23. **Diversifier les profils des candidats aux métiers de l'enseignement. Attirer des profils de candidats plus expérimentés, en développant des actions visant à conforter à mi-carrière des reconversions vers l'enseignement** (programme de formation continue à distance/cours du soir pour préparer le concours, meilleure prise en compte des années d'expérience professionnelle dans la rémunération...). Attirer et former des étudiants de bon niveau vers les métiers de l'enseignement, même s'ils n'ont pas suivi de formations dans l'enseignement supérieur en éducation.

Ce qu'ils font ailleurs...

Aux **États-Unis**, plusieurs programmes permettent aux individus n'ayant pas suivi de cursus universitaire spécialisé en éducation de devenir professeur. Ainsi, les étudiants venant de terminer leurs études et qui n'auraient pas choisi de modules spécifiques à l'enseignement se voient proposer des cours du soir ou du week-end, et peuvent commencer à enseigner. Des programmes similaires existent pour les professionnels d'autres secteurs. Des mentorats intensifs sont mis à disposition de ces nouveaux professeurs. Le programme « *Teach for America* », développé depuis plus de deux décennies, propose aux meilleurs étudiants (y compris à ceux ayant déjà entamé un parcours professionnel) de devenir enseignants pour au moins deux ans. Un tiers d'entre eux resteraient dans la profession.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/attractivite-du-metier-denseignant/>

Comment donner des repères nationaux aux acteurs de terrain ?

Les pays performants aux enquêtes internationales partagent le fait de s'appuyer sur des évaluations nationales des apprentissages des élèves, afin de permettre aux enseignants d'objectiver les résultats de leurs élèves et aux décideurs **d'adapter les politiques scolaires**.

Préconisations

24. **Renforcer les bases de données des évaluations nationales** aux étapes clés de la scolarité, en donnant aux équipes pédagogiques les moyens de repérer les résultats scolaires de leurs élèves face à des objectifs nationaux en termes de connaissances et compétences.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Écosse**, les enseignants disposent d'une base de données de questions/réponses d'évaluation qui leur permet de fabriquer leurs propres tests et de vérifier ainsi les progrès de leurs élèves pour adapter leurs enseignements. Leur formation continue peut être adaptée selon les difficultés scolaires que rencontrent leurs élèves.

25. **Renforcer les évaluations des académies** pour un suivi quantitatif et qualitatif des politiques éducatives locales et de l'atteinte des objectifs éducatifs.

Ce qu'ils font ailleurs...

La très grande majorité des pays européens (**Hongrie, Finlande...**), dans le cadre de leur politique de décentralisation ou déconcentration, exigent des autorités intermédiaires en charge des compétences éducatives des évaluations sur la mise en œuvre et l'efficacité de leurs politiques locales.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/>

Comment améliorer l'enseignement professionnel ?

Un jeune sur trois scolarisé dans le second cycle de l'enseignement secondaire l'est dans l'enseignement professionnel. Les travaux du Cnesco ont mis en avant un enseignement professionnel à deux vitesses, avec des secteurs qui offrent une bonne insertion sur le marché du travail (mécanique, énergie, génie climatique...) et d'autres qui concentrent de nombreuses difficultés (commerce, vente, gestion, administration...). Ainsi, **sept mois après l'obtention d'un diplôme sous statut scolaire, 57 % des titulaires d'un CAP et 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage.**

Préconisations

26. **Assurer une information fiable et simplifiée sur les formations.** Les élèves et leurs familles doivent recevoir des informations quantitatives et qualitatives sur le contenu des formations et l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel par domaine de formation aux niveaux national ou régional.

Ce qu'ils font ailleurs...

Au **Québec**, le site Internet toutpoureussir.com propose une lisibilité totale sur l'insertion de chaque métier. Ainsi, il présente un « Top 50 » des métiers de la formation professionnelle, basé sur deux critères : les études qui mènent à des professions pour lesquelles les perspectives d'emploi pour les cinq prochaines années sont acceptables ou favorables, et les formations pour lesquelles il est souhaitable de hausser les inscriptions afin de combler les postes qui devraient être disponibles sur le marché du travail. Enfin, pour chaque métier, une cartographie des régions présente les territoires où ce métier a les meilleures perspectives.

27. **Garantir l'actualisation des diplômes tous les 5 ans pour répondre aux mutations économiques**, à partir d'études sectorielles sur l'emploi, commandées à des organismes publics de recherche indépendants.
28. **Concevoir un label « entreprise formatrice »** qui permettrait de valoriser les entreprises qui s'engagent dans une réelle dynamique de formation des jeunes et de garantir à ces derniers une formation de qualité.

Ce qu'ils font ailleurs...

En **Suisse**, dans le cadre de l'apprentissage, les entreprises doivent répondre à un cahier des charges de formation très élaboré garantissant la qualité du suivi du jeune dont elles ont la responsabilité.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/dossier-enseignement-professionnel/>

L'école et la citoyenneté

La France consacre des ressources importantes à l'éducation civique. Mais **les jeunes** (entre 18 et 24 ans) **sont seulement 20 % à considérer qu'ils connaissent leur rôle en tant que citoyen (sondage BVA pour Cnesco-Casden, octobre 2015)**. La France est pourtant **le pays européen dans lequel les élèves commencent le plus tôt leur apprentissage de la citoyenneté, dès l'âge de 6 ans**. Cet apprentissage s'étale ensuite sur 12 ans (le plus long en Europe), avec un nombre annuel d'heures d'enseignement à la citoyenneté dégressif tout au long de la scolarité (appelé depuis la rentrée 2015 enseignement moral et civique (EMC)).

Comment favoriser l'apprentissage de l'éducation à la citoyenneté à l'école et favoriser l'engagement des élèves ?

Préconisations

29. **Former les enseignants pour développer une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté active au sein de la classe**, au travers de débats, des projets citoyens...

Ce qu'ils font ailleurs...

Historiquement, aux **États-Unis** et en **Angleterre**, l'éducation civique passe par des projets citoyens et non par le cours classique d'éducation civique.

Ce qu'ils font en France...

En **Rhône-Alpes**, depuis 4 ans, plus de 2 500 jeunes et une centaine d'enseignants sont mobilisés pour monter chaque année des débats citoyens dans les lycées de la région (« devoir de mémoire et droit à l'oubli », « le sport et la citoyenneté »...). Ce sont au total 21 tables rondes qui ont été organisées en 2016 au sein des établissements. Ce projet concerne l'ensemble des filières (voies générale, technologique, professionnelle et agricole).

30. **Prendre en compte dans les examens l'engagement des jeunes** dans des projets civiques et associatifs.

Ce qu'ils font ailleurs...

Aux **États-Unis**, l'obtention du certificat de fin d'études secondaires implique que le jeune fasse la démonstration d'un nombre d'heures d'implication dans des activités associatives locales.

Pour en savoir plus : <http://www.cnesco.fr/fr/dossier-citoyennete/>

LE CNESCO EN CHIFFRES (2014-2016)

UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE



197 chercheurs
internationaux associés



12 universités françaises et
étrangères partenaires



590 acteurs de terrain
impliqués



19 autres partenaires
(associations, collectivités...)

DES FORMATS D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉS ET PARTICIPATIFS

21

Rapports scientifiques

6

Conférences virtuelles interactives

3

Conférences de comparaisons
internationales

6

Notes d'actualité

3

Conférences de consensus

6

Forums « Rue des écoles » en région

UN CHAMPS LARGE DE THÉMATIQUES ABORDÉES

Nombres et calcul Inégalités sociales et migratoires **Enseignement professionnel**
Attractivité du métier d'enseignant **Compréhension en lecture** **École et handicap**
Comparaison PISA et TIMSS Éducation à la citoyenneté **Redoublement et alternatives**
Mixités sociales à l'école **Évaluation des élèves dans la classe** Baccalauréat

UNE DIFFUSION EFFICACE DES ÉVALUATIONS

40 000

visionnages des vidéos de
l'ensemble des conférences

534 000

pages vues sur le site
Internet www.cnesco.fr

16 000

visionnages des conférences
virtuelles interactives

926

articles et citations dans les médias
(presse généraliste et spécialisée)

Entre 94 % et 100 %

de participants « satisfaits » ou « très satisfaits » lors des conférences

Retrouvez toute l'actualité et les publications du cnesco



www.cnesco.fr



@Cnesco



Cnesco



Regard du Cnesco - la lettre d'information

CONTACTS PRESSE

Amandine Blanchard-Schneider

Tél. 01 55 55 77 11 / 06 03 08 89 44

amandine.blanchard-schneider@education.gouv.fr

Thibault Coudroy

Tél. 01 55 55 72 38 / 06 46 06 21 08

thibault.coudroy@education.gouv.fr

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une instance indépendante créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

Il est **composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires, provenant de la majorité comme de l'opposition, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental**, nommés pour 6 ans.

Le Cnesco mène une **évaluation scientifique et indépendante du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il **met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public**.